

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L ' IUT DU 14 JUIN
2001**

Etaient présents :

Collèges Enseignants :

M. LAUT- M. DEREMETZ- M.HUVELLE
M. POSIERE - M.BLIN - M.SCHLEIFER -
M. SILVER - M.EZZEDINE - M.HACHET -

Collège Etudiants :

M.HEMPEL - M.LESAGE - M.LEBLON
M.MORCHAIN - M.MAILLY

Collège AITOSS :

M. CROCFER - Mlle TROTIN

Personnalités extérieures :

M. SNYCKERTE - M. FARREYROL - M.FRANCOIS

Membres de Droit :

M. DESRUMAUX, Directeur de l ' IUT
M. DULION, Agent Comptable de l'Université

Invités :

M. TRICOTEAUX - M. ROUZE
M. DEBRUILLE - M. VANDEVILLE
M. HOURIEZ - M.DELPORTE
Mme BAUDUIN

Ont donné pouvoir:

M. VARLET à M.SNYCKERTE.
M. HAEGY à M. FRANCOIS
M. NOWICKI à M.FRANCOIS
M.REMY à M.FARREYROL
M.NICOLAS à M.FARREYROL
M.GUILLAUME à M.SNYCKERTE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président SNYCKERTE ouvre la séance.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU
16 mars 2001**

Aucune modification n'étant demandée, le compte-rendu du Conseil du 16 mars 2001 est approuvé à l'unanimité.

CONTRAT QUADRIENNAL DE L'UVHC – Licences Professionnelles

Monsieur le Président invite Monsieur DESRUMAUX à présenter cette question de l'ordre du jour :

Monsieur DESRUMAUX indique qu'il serait souhaitable de préciser les intentions de l'UT dans ce domaine, en effet, la première version du contrat présentée au Conseil d'Administration de l'Université du 7 juin ne correspondait pas avec le projet de l'IUT défini lors de notre conseil du 16 mars 2001.

Aujourd'hui, il est demandé au conseil d'examiner un document élaboré par le conseil de Direction qui, dans une première partie indique les demandes de créations de nouveaux départements et dans une seconde les différentes licences professionnelles souhaitées par les départements de l'IUT.

1) Demandes de créations de départements d'IUT

Un second département à CAMBRAI pour renforcer la présence de l'IUT dans le Cambrésis intitulé Techniques de Commercialisation, orientation Agro-alimentaire, sachant qu'une filière agro-alimentaire autour du CITIA (Centre d'Initiatives et de Transfert pour l'industrie Alimentaire) est portée par l'Université sur cet arrondissement Monsieur DESRUMAUX rappelle que ce département, déjà souhaité pour la rentrée 2001, pourrait ouvrir en septembre 2002.

Un second département à MAUBEUGE pour conforter le pôle matériaux et faire reconnaître que Maubeuge est bien un pôle Universitaire pourrait être créé dans la spécialité Informatique avec une option : *Génie Informatique* (utilisation des réseaux, nouvelles technologies de l'information). Cette demande s'inscrit dans le développement de l'UVHC sur son site de Maubeuge.

2) Les Licences Professionnelles.

Pour être recevables, ces licences doivent être inscrites dans le projet du contrat quadriennal de l'UVHC pour la période 2002-2005. Il est rappelé que sur 3 projets de licences, portés par l'IUT pour la campagne 2001 une seule semble retenir l'attention du Ministère et qu'une décision finale sera prise début juillet.

Monsieur DESRUMAUX invite chaque rapporteur de projet de licence professionnelle de bien vouloir présenter, très brièvement, son projet aux membres du Conseil afin que ceux ci se prononcent sur la nécessité ou pas d'inscrire ces projets dans le cadre du plan quadriennal 2002-2005.

Chaque chef de département concerné par un projet de licence professionnelle distribue un document de synthèse

Monsieur ROUZE, Chef du département GEA présente 2 projets de licences professionnelles :

- **Responsable de projet dans le secteur de l'économie sociale et collectivités locales et territoriales** (en collaboration avec la FDEG qui délivre des DESS d'économie solidaire)
- **Collaborateur en Ressources Humaines**

Madame BAUDUIN, Chef du département TC, présente de nouveau le projet de licence professionnelle déjà présenté pour 2001 et non retenu par le Ministère, il concerne aussi bien le domaine secondaire et tertiaire puisqu'il s'intitule :

- **Commercialisation d'équipements et de services industriels**

Monsieur BLIN, Chef du département OGP, présente le projet de licence professionnelle qui serait situé sur le **pôle universitaire de Cambrai** et intitulé :

- **Logistique globale** (gestion de la chaîne logistique globale)

Monsieur BLIN fait savoir à l'assemblée qu'à la rentrée 2001 l'IUT de LYON ouvrira une licence identique au projet présenté (avec trois voies d'accès : initiale, continue, apprentissage).

Monsieur DEBRUILLE, Chef du département GIM, présente le projet de licence professionnelle intitulé :

- **Management et Ingénierie des systèmes multitechniques**
(spécialisé dans la sûreté de fonctionnement des équipements industriels)

Cette licence professionnelle existe déjà sur Perpignan, Toulouse, ST Denis

Monsieur DELPORTE, Chef du département GE2i, propose un projet nouveau de licence professionnelle intitulé :

- **Interconnectique et communication appliquées aux transports**

Ce projet pourrait se développer sur 2 axes majeurs : l'interconnectique (circuits imprimés) et la communication (réseaux de terrain).

Monsieur HACHET, Chef du département GMP, rappelle l'intérêt des licences professionnelles, à savoir, l'insertion professionnelle et au vu des demandes actuelles des entreprises présente 2 projets de licences professionnelles :

- **Industrialisation de produits nouveaux CFAO – prototypage**
- **Industrialisation de pièces plastiques injectées**

Monsieur TRICOTEAUX, Chef du département MPh, indique qu'une étude est en cours dans son département afin de proposer la création d'une licence professionnelle intitulée :

- **Acquisition et Traitement de Mesures Industrielles déportées ou à distance**

Monsieur TRICOTEAUX indique que cette licence ne pourrait être opérationnelle que dès la création du second département Informatique à Maubeuge

Aucune question n'étant soulevée, Monsieur SNYCKERTE demande globalement l'avis du conseil sur ces projets à inscrire dans le Plan Quadriennal de l'UVHC

ADOPTE A L'UNANIMITE

COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2000

Monsieur DESRUMAUX demande aux membres du conseil de bien vouloir prendre le document joint à l'envoi de la convocation. Il rappelle que 24 centres de responsabilité sont recensés dans l'unité budgétaire de l'IUT (8 en formation initiale, 5 en formation par l'apprentissage, 8 en formation continue et 3 pour les diplômes européens) Le compte financier de l'IUT correspond au cumul de ces 24 CR et le tableau récapitulatif fait apparaître :

En fonctionnement, les recettes ordonnées dans l'année 2000 s'élèvent à 29 112 533,23 francs et les dépenses réalisées s'arrêtent à 24 248 217,86 francs

En Investissement apparaissent les opérations en capital de l'année dont le total des dépenses est de 4 031 076,55 francs et le total des recettes de 399 780,93

Le résultat de fonctionnement s'élève à + 4 864 315,37 F
Le résultat d'investissement est de -3 631 295,62 F d'où un résultat global positif de + 1 233 019,16 F

Le compte financier fait apparaître un excédent cumulé à la fin 2000 de 9 380 721,46 F mais il faut retrancher des prélèvements déjà effectués en 2001 pour 3250 kF

AFFECTATION DU RESULTAT :

- au compte 106 (réserves) : 3 669 290,12 F
- au compte 110 (report à nouveau) 1 195 025,25 F

Les tableaux en annexe permettent de suivre l'évolution cumulée des recettes depuis 1983 par type de formation ainsi que l'évolution des investissements. D'autre part, Monsieur DESRUMAUX attire l'attention des membres du conseil sur l'origine des ressources propres notamment dans le cadre du partenariat avec les entreprises (taxe d'apprentissage, prestations de formation continue aux entreprises)

Monsieur SNYCKERTE fait remarquer que les négociations entre les syndicats et les entreprises dans le cadre de la refondation sociale prévoient de doubler, à moyen terme, les dotations en formation continue.

Monsieur DESRUMAUX tient à informer de deux actions fortes qui démarrent notamment à partir du Centre de Formation Continue et du Service d'Apprentissage.

- l'action de modularisation de toutes nos formations
- les nouvelles approches pédagogiques

Monsieur SNYCKERTE propose de passer au vote :

contre : 0
abstention : 0
adopté à l'unanimité

CREANCES IRRECOUVRABLES

Monsieur DESRUMAUX indique que l'agent comptable lui a adressé un tableau récapitulatif de créances irrécouvrables, pour un montant de 209 433,70 francs, qui doit être soumis au vote afin d'établir une dépense correspondante aux titres émis.

Monsieur DULION, agent comptable de l'UVHC, explique qu'il s'agit d'entreprises qui avaient décidé de travailler avec l'IUT et qui sont tombées en Redressement Judiciaire puis en Liquidation Judiciaire, les créances ont été déclarées auprès du liquidateur judiciaire, cependant ces créances n'étant pas dites privilégiées, le liquidateur a informé l'agent comptable qu'aucune somme ne sera encaissée par l'IUT.

Monsieur SNYCKERTE propose de passer au vote :

contre : 0
abstention : 0
adopté à l'unanimité

Règlement intérieur et modalités pédagogiques de l'année 2001-2002

Monsieur DESRUMAUX indique qu'il s'agit des modalités pédagogiques de passage ou d'attribution du diplôme dont certaines ont été modifiées ou précisées avec l'avis favorable du conseil de département concerné, notamment pour les années spéciales et les sections d'apprentissage .

Chaque chef de département concerné par une modification distribue et commente un document relatif aux différents modules correspondant au type de formation.

Ces modalités seront appliquées à compter de la rentrée universitaire 2001

Monsieur SNYCKERTE propose de passer au vote :

contre : 0

abstention : 0

adopté à l'unanimité

**Avis sur la nomination de Chefs de départements en
GEA, GIM, OGP, MPh.**

Monsieur DESRUMAUX rappelle que sur les 7 chefs de département de l'IUT, 4 ont leur mandat qui arrive à échéance, il s'agit de :

- Jean-Pierre ROUZE pour GEA
- Jean-Yves DEBRUILLE pour GIM
- Bernard BLIN pour OGP
- Arnaud TRICOTEAUX pour MPh

Conformément aux statuts de l'IUT, le mandat de chef de département est de 3ans, il peut être renouvelé une fois. Le chef de département est nommé par le Directeur de l'IUT, après avis favorable du Conseil de l'IUT.

Monsieur DESRUMAUX indique que pour le département GEA, Monsieur ROUZE est candidat à sa propre succession, pour le département GIM, Monsieur DEBRUILLE est également candidat à sa propre succession (un autre candidat s'est désisté), pour OGP, Monsieur BLIN ne peut se représenter car il a déjà effectué deux mandats, cependant Monsieur THULLIEZ, Professeur agrégé au département OGP s'est porté candidat, et enfin, en ce qui concerne Mesures Physiques, Monsieur TRICOTEAUX ne souhaite pas se représenter mais Monsieur JOUAN, Maître de Conférences du département MPH s'est porté volontaire pour assurer cette fonction.

Monsieur SNYCKERTE demande si personne d'autre n'est candidat ?

Avant de passer au vote, Monsieur DESRUMAUX, demande à chaque candidat de bien vouloir se présenter rapidement.

Monsieur SNYCKERTE invite les membres du conseil à poser des questions aux candidats.

Aucune question n'étant soulevée, les candidats sont invités à sortir de la salle afin que le conseil se prononce et donne un avis ; le vote donne le résultat suivant :

AVIS FAVORABLE sur la désignation de Monsieur ROUZE en qualité de chef du département GEA : à l'unanimité

AVIS FAVORABLE sur la désignation de Monsieur DEBRUILLE, en qualité de chef du département GIM : à l'unanimité

AVIS FAVORABLE sur la désignation de Monsieur THULLIEZ, en qualité de chef du département OGP : à l'unanimité

AVIS FAVORABLE sur la désignation de Monsieur JOUAN, en qualité de chef du département Mesures Physiques : à l'unanimité

Monsieur DESRUMAUX précise que la prise de fonction sera officielle dès le 1^{er} septembre 2001.

AVIS SUR LA NOMINATION DU DIRECTEUR DU CENTRE DE FORMATION CONTINUE

Monsieur DESRUMAUX indique que le mandat de Monsieur VANDEVILLE arrive à échéance, qu'il est candidat à sa propre succession et que personne d'autre ne s'est manifesté à ce jour pour occuper la fonction.

Monsieur VANDEVILLE présente sa candidature.

Aucune question n'étant soulevée, Monsieur SNYCKERTE propose de passer au vote :

AVIS FAVORABLE sur la candidature de Monsieur VANDEVILLE : **à l'unanimité**

Monsieur SNYCKERTE félicite les 5 candidats et passe au point suivant de l'ordre du jour :

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur FARREYROL fait savoir à l'assemblée qu'il a pris des contacts auprès des instances compétentes afin que le projet de création d'un restaurant universitaire sur MAUBEUGE devienne une priorité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30.

Le Directeur de l' IUT

Jean-Marc DESRUMAUX